



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-26883>

Département(s) de publication : **63**

Annonce n° **25-26883**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand Etablissement support du GHT Territoire d'Auvergne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La collecte, l'acheminement et la livraison d'échantillons biologiques entre le Centre Hospitalier de Riom et le Centre de Biologie du CHU de Clermont-Ferrand .

Description : La collecte, l'acheminement et la livraison d'échantillons biologiques entre le Centre Hospitalier de Riom et le Centre de Biologie du CHU de Clermont-Ferrand.

Identifiant de la procédure : 9705c7fb-c3c1-4b62-a806-a3836057ea14

Identifiant interne : 24-GHTA-0136

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60161000 Services de transport de colis

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Prestation unique Le montant estimatif pour la première période de l'accord- cadre (24 mois) est de 200 000 Euros HT puis 100 000 Euros HT /an éventuels dans le cas de reconductions, soit un total de 400 000 Euros HT Le montant maximal pour la première période de l'accord-cadre (24 mois) est de 300 000 Euros HT puis 200 000 Euros HT /an éventuels dans le cas de reconductions, soit un

total de 700 000 Euros HT Le montant des crédits alloués pour la première période de l'accord-cadre (24 mois) est de 333 333 Euros HT puis 166 666 Euros HT /an éventuels dans le cas de reconductions, soit un total de 666 666 Euros HT Le présent accord-cadre cessera automatiquement de produire ses effets lorsque ce montant maximum aura été atteint, quelle que soit la durée prévue initialement par l'acheteur. Le début d'exécution du marché à titre indicatif est le 01/07/2025. Les accords-cadres sont conclus pour une période initiale de 24 mois. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2 .La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> Et, en cas de dysfonctionnement de la plateforme à l'adresse mail suivante : bdm@chu-clermontferrand.fr Les questions adressées à l'adresse bdm@chu-clermontferrand.fr alors que la plateforme ne connaît pas de dysfonctionnement, ne seront pas prises en compte. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Les demandes adressées par tout autre moyen (en particulier via des adresses mails nominatives ou par télécopies) ne seront pas prises en compte. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Appel d'Offres Ouvert -

2.1.6 Motifs d'exclusion

Insolvabilité :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Faillite :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

État de cessation d'activités :

Biens administrés par un liquidateur :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Concordat :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Fraude :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Corruption :

Participation à une organisation criminelle :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : La collecte, l'acheminement et la livraison d'échantillons biologiques entre le Centre Hospitalier de Riom et le Centre de Biologie du CHU de Clermont-Ferrand

Description : La collecte, l'acheminement et la livraison d'échantillons biologiques entre le Centre Hospitalier de Riom et le Centre de Biologie du CHU de Clermont-Ferrand

Identifiant interne : 24-GHTA-0136

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60161000 Services de transport de colis

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Une nouvelle consultation sera faite en 2029

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés et définis à l'article 8.2 du règlement de la consultation. Le montant estimatif pour la première période de l'accord- cadre (24 mois) est de 200 000 Euros HT puis 100 000 Euros HT /an éventuels dans le cas de reconductions, soit un total de 400 000 Euros HT Le montant maximal pour la première période de l'accord-cadre (24 mois) est de 300

000 Euros HT puis 200 000 Euros HT /an éventuels dans le cas de reconductions, soit un total de 700 000 Euros HT Le montant des crédits alloués pour la première période de l'accord-cadre (24 mois) est de 333 333 Euros HT puis 166 666 Euros HT /an éventuels dans le cas de reconductions, soit un total de 666 666 Euros HT L'accord cadre est conclu pour une période de 24 mois . Le nombre de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat toutes périodes de reconduction confondues est de 48 mois

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Liste des principales prestations effectuées

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, capacité du signataire à engager la société, respect de l'obligation d'emploi -Voir article 6.1 du règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens logistiques et humains (Nombre de véhicules à températures dirigées dédiés à la prestation, type, marque et âge moyen des véhicules proposés, effectifs dédiés à la prestation (chauffeurs et encadrement))

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens techniques et organisationnels (Traçabilité du transport des prélèvements et des enregistrements des températures, durée de conservation des enregistrements, procédures et périodicités de nettoyage et désinfection mises en place, dispositif de communication proposé pour joindre le chauffeur)

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Solutions dégradées et indemnisation (Solutions dégradées, niveau de couverture de l'assurance par rapport aux échantillons transportés)

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens en matière de Développement Durable (Dispositif proposé pour réduire l'impact carbone pour la prestation proposée (type de véhicule proposé, énergie...))

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 04/04/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2723298&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2723298&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 14/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal Administratif de Clermont-Ferrand

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand
Etablissement support du GHT Territoire d'Auvergne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand Etablissement support du GHT Territoire d'Auvergne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand Etablissement support du GHT Territoire d'Auvergne

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand Etablissement support du GHT Territoire d'Auvergne

Organisation qui traite les offres : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand Etablissement support du GHT Territoire d'Auvergne

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Greffe du tribunal Administratif de Clermont-Ferrand

Numéro d'enregistrement : 17630005100024

Adresse postale : 6 cours Sablon B.P. 129

Ville : Clermont-ferrand

Code postal : 63033

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Téléphone : +330473146100

Télécopieur : +330473146122

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand Etablissement support du GHT Territoire d'Auvergne

Numéro d'enregistrement : 26630746100019

Département : Puy de Dôme

Adresse postale : 58 rue Montalembert

Ville : Clermont-Ferrand

Code postal : 63000

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Point de contact : Direction des Achats et des Logistiques

Adresse électronique : bdm@chu-clermontferrand.fr

Téléphone : 0033473751234

Adresse internet : <https://www.chu-clermontferrand.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 439068ca-52b9-4ee3-bcec-07dde94d1903 - 04

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/03/2025 à 13:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2025